

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS

ref. : FR 2021 - 039

Bruay-sur-l'Escaut, le 2 février 2021

Monsieur le Ministre,

Six à dix millions de Françaises et Français souffrent de migraines chroniques.

Si la fréquence et l'intensité de ces céphalées demeurent relativement supportables pour certains, pour d'autres, les crises, très régulières et extrêmement douloureuses, s'avèrent totalement invalidantes. Il s'agit alors d'un véritable handicap qui, non seulement, affecte l'état de celui ou celle qui en souffre, de même que sa vie sociale et professionnelle, mais bouleverse également le quotidien de son proche entourage.

Certaines personnes atteintes de migraine doivent parfois faire face, chaque mois, à 10 crises qui surviennent de manière imprévisible. Pour un tiers de ces patients migraineux, les traitements de fond sont inefficaces ou ont des effets indésirables trop importants. La recherche de solution alternative ressemble alors souvent à un chemin de croix, où les tentatives de traitement médicamenteux s'enchaînent avec les essais de médecine douce.

Or, selon plusieurs sources médicales reconnues, l'arrivée d'une nouvelle classe de médicaments, les anticorps anti-CGRP (peptide relié au gène calcitonine), semble avoir des effets positifs sur les patients migraineux, réfractaires aux traitements classiques. Ils représentent un espoir important pour nos concitoyens touchés par ces migraines sévères.

Si ces médicaments ont reçu l'avis favorable de la Commission de la transparence de la Haute autorité de santé (HAS), en février 2019, ils ne sont toujours pas commercialisés en France, contrairement à plusieurs pays voisins tels que le Luxembourg, la Suisse, l'Espagne, où ils sont même remboursés.

Aussi je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer les dispositions que le gouvernement entend mettre en œuvre afin de faciliter l'accès aux anti-CGRP pour les patients migraineux, toujours en attente d'un traitement efficace.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Bien à vous

Fabien ROUSSEL
Député du Nord